

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RN2205 Sciences de la vie et de la terre			
Ancien Code	PERN2B25SCIVT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ESB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieved@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Vincent CAPPELIEZ (cappeliezv@helha.be) HELHa Loverval Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be) Alessandra CARION (cariona@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à :

- développer une expertise dans les contenus disciplinaires liés au TC et dans la méthodologie de leur enseignement.
- s'approprier les contenus, concepts, notions, démarche d'investigation et méthodes propres aux contenus disciplinaires abordés.
- mettre en œuvre la démarche d'investigation.
- analyser, critiquer et adapter des supports/ressources didactiques et autres.
- appliquer, adapter et concevoir des dispositifs d'apprentissage.
- analyser et utiliser le référentiel et les programmes propres à chacun des champs disciplinaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- définir et expliquer, par écrit et/ou oralement, les notions et concepts en lien avec les référentiels du Tronc Commun.
- utiliser à bon escient le vocabulaire scientifique lié aux contenus par écrit ou oralement.
- appliquer et transférer les savoirs et savoir-faire dans diverses situations.
- utiliser les savoir-faire liés à l'enseignement des sciences et expliquer comment il convient de les développer avec des élèves.
- analyser, comparer, adapter et concevoir des dispositifs d'apprentissage.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN2B25SCIVTA Sciences de la vie et de la terre 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN2B25SCIVTA Sciences de la vie et de la terre 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences de la vie et de la terre			
Ancien Code	6_PERN2B25SCIVTA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BESB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure MOULIN (moulinl@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be) Danièle DEBIEVE (debieved@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans cette UE, l'étudiant sera amené à :

Développer une expertise dans les contenus disciplinaires liés au TC et dans la méthodologie de leur enseignement.
S'approprier les contenus, concepts, notions, démarche d'investigation et méthodes propres aux contenus disciplinaires abordés.

Mettre en œuvre la démarche d'investigation.

Analyser, critiquer et adapter des supports/ressources didactiques et autres.

Appliquer, adapter et concevoir des dispositifs d'apprentissage.

Analyser et utiliser le référentiel et les programmes propres à chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra

Définir et expliquer, par écrit et/ou oralement, les notions et concepts en lien avec les référentiels du Tronc Commun.

Utiliser à bon escient le vocabulaire scientifique lié aux contenus par écrit ou oralement.

Appliquer et transférer les savoirs et savoir-faire dans diverses situations.

Utiliser les savoir-faire liés à l'enseignement des sciences et expliquer comment il convient de les développer avec des élèves.

Analyser, comparer, adapter et concevoir des dispositifs d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Structure interne de la Terre

Apparition de la vie sur Terre

Grandes extinctions des espèces

Matériaux à la surface de la Terre et ressources naturelles

Météorologie

Place de la Terre dans le système solaire

Contenus liés à l'enseignement des sciences : démarche d'investigation; obstacles à l'apprentissage en lien avec les contenus scientifiques ; exploration et analyse de manuels scolaires, d'activités et d'outils.

Démarches d'apprentissage

Ce cours s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

Cours en présentiel,
Démarche d'investigation,
Résolution d'exercices et problèmes,
Travaux pratiques,
Modélisation et problématisation,
Travaux de groupes,
Approche déductive ou inductive,
Recherches personnelles.
Visites
Etc

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande des étudiants, des rencontres peuvent être organisées. La réussite passe par une présence et une participation active au cours.

Sources et références

Ouvrages scientifiques et manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.

Référentiel du Tronc Commun.

Référence renseignées dans les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation intégrée se fera sous la forme de travaux à remettre durant la session du Q2. Les détails de l'évaluation (consignes, objectifs généraux et spécifiques, matériel) seront communiquées aux étudiants au cours du quadrimestre.

En cas d'échec, l'évaluation repose sur les mêmes modalités au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).